

Communiqué de presse – Neuilly-sur-Seine, mardi 14 octobre 2025 – 17h45

# ARGAN accompagne la croissance de CELIO avec une seconde extension de 12 000 m² labellisée AUTONOM® portant le site à 55 000 m²

Le chantier portant sur la réalisation d'une extension de 12 000 m² ouvre le troisième chapitre d'une histoire, débutée en 2012, entre ARGAN et CELIO avec la livraison d'un site logistique de 31 000 m² sur la commune d'Amblainville (60). A la livraison de cette ultime phase, prévue pour l'été 2026, le site développera 55 000 m² avec des émissions de CO² divisées par 4 grâce à la labélisation AUT NOM®.



Crédit ARGAN

### Un nouveau bail long terme de 10 années fermes

Depuis maintenant plus de dix ans, CELIO opère ses activités depuis Amblainville (60). Cette commune desservie par l'autoroute A16 est située aux portes de l'Ile-de-France, à moins de 20 minutes de la « Francilienne ». Développant initialement une surface de 31 000 m² à sa livraison en 2012, le site d'Amblainville, devenu depuis l'unique plateforme logistique de CELIO au niveau européen, a enregistré une première extension de deux cellules en 2017, complétée aujourd'hui d'une seconde portant sur deux cellules supplémentaires. Au final, le site s'étendra sur 54 500 m².

L'enseigne, spécialiste de la mode masculine, confirme ainsi la pérennité de son implantation à Amblainville (60) après avoir réalisé également d'importants investissements de mécanisation du site. L'engagement commun des deux sociétés se concrétisera par un nouveau bail de 10 années fermes portant sur l'ensemble du site qui prendra effet à la livraison de l'extension en cours.



# Des émissions carbone divisées par 4

ARGAN et CELIO ont souhaité saisir l'opportunité de cette nouvelle phase de développement pour intégrer les équipements AUTIONOM® au site et en améliorer sensiblement le bilan environnemental. Une centrale photovoltaïque développant une puissance de 400 kWc sera ainsi installée en toiture et entièrement dédiée à l'autoconsommation de CELIO. Elle sera complétée de batteries de stockage d'une capacité de 250 MWh. Enfin, le système de chauffage, initialement au gaz, sera remplacé par des pompes à chaleur électriques au rendement fortement amélioré. L'ensemble de ces investissements permettront de diviser les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> du site par 4, même en intégrant l'extension.

Julie Schaf, Directrice Supply Chain de CELIO ajoute: « Le site logistique d'Amblainville est emblématique de l'évolution de notre activité sur deux volets essentiels. D'abord, il accompagne notre croissance continue avec cette seconde extension en quelques années, ensuite, il répond pleinement à nos fortes ambitions sur le volet environnemental avec le passage du site au format AUTIONOM®. L'agilité et l'accompagnement d'ARGAN, sur ces questions immobilières et environnementales, est une vraie valeur-ajoutée pour nous ».

Ronan Le Lan, Président du Directoire d'ARGAN conclut : « Ce projet est une parfaite illustration de notre ADN, celui d'une entreprise familiale qui place la relation client au centre de sa stratégie et qui s'inscrit dans le temps long. Nous investissons de façon continue dans notre patrimoine existant et notamment dans l'amélioration de son bilan carbone ».

## **Calendrier financier 2026** (*Diffusion du communiqué de presse après bourse*)

5 janvier : Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025

22 janvier : Résultats annuels 202526 mars : Assemblée Générale 2026



# À propos d'ARGAN

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, ARGAN construit des entrepôts PREMIUM pré-loués et labellisés AUT ONOM® (qui produisent leur propre énergie pour leur autoconsommation), pour des grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative. Au 30 juin 2025, ARGAN représente un patrimoine de 3,7 millions de m², avec une centaine d'entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 4,0 milliards d'euros pour un revenu locatif annuel de plus de 210 millions d'euros (revenus locatifs annualisés du patrimoine livré au 30/06/2025).

La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. La solidité financière du modèle du Groupe se traduit notamment par une notation Investment Grade (BBB- avec perspective stable) auprès de Standard & Poor's. **ARGAN** déploie, par ailleurs, une politique ESG volontaire et ouverte sur l'ensemble de ses parties prenantes, dont les avancées sont régulièrement reconnues par des organismes tiers tels que le GRESB (note de 83/100) Sustainalytics (risque extra-financier faible), Ethifinance (médaille d'or) ou encore Ecovadis (médaille d'argent – top 15% des entreprises).

Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.



www.argan.fr



Francis Albertinelli – Directeur Administratif et Financier Aymar de Germay – Secrétaire général Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs

Tél : 01 47 47 47 40 E-mail : <u>contact@argan.fr</u>

<u>www.argan.fr</u>

|Citigate Dewe Rogerson GRAYLING

Marlène Brisset – Relations presse

Tél: 06 59 42 29 35

E-mail: argan@citigatedewerogerson.com